

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 6 juillet 2018	N° 2018-406

Convocation du 29 juin 2018

Aujourd'hui vendredi 6 juillet 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Christophe DUPRAT
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Erick AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Michel VERNEJOUL
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
M. Alain CAZABONNE à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

EXCUSE(S) :

Monsieur Patrick PUJOL, Monsieur Michel POIGNONEC.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Jean François EGRON jusqu'à 10h35
Mme Virginie CALMELS à M. Daniel HICKEL à partir de 11h30 et jusqu'à 13h00
M. Didier CAZABONNE à M. Dominique ALCALA à partir de 12h20
Mme Solène CHAZAL à Mme Emmanuelle CUNY à partir d 12h40
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 11h30
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 12h30
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir 12h55
M. Jean Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET à partir de 12h40
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h50
Mme Andréa KISS à M. Jean Pierre TURON à partir de 12h30
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Franck JOANDET à partir de 12h55
M. Alain SILVESTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h40
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 6 juillet 2018	Délibération
	Direction des archives	N° 2018-406

Archives Bordeaux Métropole - Exposition "Bordeaux, le vin en fête" - Convention de partenariat avec les éditions Le Festin - Edition d'un livre - Fixation du prix de vente - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération ville de Bordeaux n°D-2015/402 en date du 28 septembre 2015, il a été décidé de créer, à compter du 1^{er} mars 2016, un service commun des archives rattaché à la ville de Bordeaux. Outre la commune de Bordeaux, les communes de Bruges et Pessac, ainsi que Bordeaux Métropole ont participé à la mise en place de ce service commun.

Par délibération ville de Bordeaux n°D-2017/458 en date du 20 novembre 2017, il a été décidé de modifier le rattachement du service commun des archives et d'en confier la gestion à Bordeaux Métropole à compter du 1^{er} janvier 2018.

Par délibération Bordeaux Métropole n°2017-678 en date du 24 novembre 2017, il a été acté le rattachement du service commun des archives à Bordeaux Métropole.

Un avenant au contrat d'engagement entre la commune de Bordeaux et Bordeaux Métropole a été signé le 22 décembre 2017. Aux termes de celui-ci, la commune de Bordeaux confie au service commun des archives la mise en place d'un programme d'action culturelle destiné à valoriser le patrimoine archivistique de la ville et demande au service commun de présenter chaque année – entre autres actions - une grande exposition assortie de la publication d'un ouvrage de référence.

C'est dans ce cadre qu'à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la fête du vin qui se déroulera du 14 au 18 juin 2018, les Archives Bordeaux Métropole présenteront du 14 juin au 16 septembre 2018 une exposition intitulée « Bordeaux, le vin en fête ». Dans le prolongement de cette exposition, les Archives Bordeaux Métropole produiront, en partenariat avec les éditions Le Festin, un ouvrage de référence approfondissant le propos de l'exposition et mettant en valeur la continuité de la démarche archivistique ainsi que la qualité et la diversité de leurs fonds.

Afin de préciser les obligations de chacune des parties relatives à la parution de cet ouvrage, une convention entre Bordeaux Métropole et les éditions Le Festin a donc été établie.

Par ailleurs, afin de répondre à la demande des visiteurs de la boutique/accueil de l'établissement et de satisfaire l'intérêt des chercheurs et étudiants, les Archives Bordeaux Métropole souhaitent acquérir 500 exemplaires du livre intitulé « Bordeaux, le vin en fête ! ».

300 exemplaires seront mis en vente à la boutique/accueil des Archives au prix unitaire de 12€ TTC, et 200 exemplaires seront réservés à des dons ou échanges.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n°2017-678 en date du 24 novembre 2017 portant modification du rattachement du service commun des Archives,

VU la délibération de la Ville de Bordeaux n°D-2017/458 en date du 20 novembre 2017 par laquelle le Conseil municipal de Bordeaux accepte le rattachement à la métropole de Bordeaux du service commun des archives à compter du 1^{er} janvier 2018 et en approuve les modalités de financement spécifiques,

VU l'avenant n°1 à la convention cadre pour la création de services communs entre Bordeaux Métropole et la commune de Bordeaux en date du 22 décembre 2017,

VU l'avenant au contrat d'engagement entre Bordeaux métropole et la commune de Bordeaux en date du 22 décembre 2017,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU' il y a lieu d'accompagner l'exposition présentée du 14 juin au 16 septembre 2018 aux Archives Bordeaux Métropole par la publication d'un ouvrage de référence sur les fêtes du vin à Bordeaux conformément aux termes du contrat d'engagement sus-visé,

DECIDE

Article 1 : la convention de partenariat entre les Archives Bordeaux Métropole et les éditions Le Festin pour la publication d'un ouvrage intitulé « Bordeaux, le vin en fête ! » est approuvée.

Article 2 : l'ouvrage « Bordeaux, le vin en fête ! » sera mis en vente à la boutique/accueil des Archives au prix de 12€ TTC.

Article 3 : le coût de l'opération pour Bordeaux Métropole s'élèvera à la somme de 12 000€ TTC. Imputation budgétaire : GDA05-011-6236-315.

Article 4 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juillet 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 AOÛT 2018	Pour expédition conforme, le Vice-président,
PUBLIÉ LE : 6 AOÛT 2018	 Monsieur Jean-François EGRON